



Compte-rendu de l'audience du 2 juillet avec Vincent Mazauric Directeur Général adjoint chargé de la Gestion Publique

M. Mazauric, Directeur Général adjoint, est venu le 2 juillet 2010 à Créteil pour rencontrer les agents du Centre Régional des Pensions qui sera supprimé au 1er septembre 2011, dans le cadre de la mise en place du Service à Compétence Nationale des retraites de l'Etat.

Tous les agents du CRP de Créteil (en grève à 100% le 23 mars dernier) ont refusé de se rendre dans la salle de réunion qui avait été prévue dans l'aile Nord et exigé d'être « visités » par le DGA sur leur lieu de travail, dans leur service, en présence de leurs représentants syndicaux.

Le DGA, accueilli par une délégation des organisations syndicales dans la cour, s'est donc rendu dans les bureaux du CRP et a convié les agents à s'exprimer.

Ceux-ci n'ont pas hésité à lui faire part de leur mécontentement concernant la suppression de leur service, tant pour eux-mêmes très attachés à leur mission que pour le service public et les services de proximité.

Ils avaient d'ailleurs, depuis l'annonce de la suppression du CRP, « placardé » les armoires et les fenêtres de pancartes dénonçant cette suppression et ses incidences sur les services de proximité et, en avaient rajouté pour la « visite » !

Ils lui ont remis en mains propres leur pétition (signée à 100%) soutenue par les organisations syndicales exigeant le maintien du CRP de Créteil et ont déploré n'avoir eu aucune réponse de la part de la direction. Le DGA a indiqué l'avoir reçue mais ne s'est pas exprimé à ce sujet.

Ils l'ont interrogé aussi sur l'opportunité de cette nouvelle réforme et son impact sur les usagers, les pensionnés ainsi que sur les critères retenus pour décider de la suppression. Notamment celui de la non-attractivité de Créteil, alors que bizarrement, c'est ce même critère qui a été retenu mais à l'inverse pour créer le C.S.P, le S.F.A.C.T et le pôle régional de la Caisse des dépôts et Consignations !

Ils lui ont fait part également des questions qui restaient en suspens sur les règles de gestion et sur leur avenir ainsi que leur étonnement de sa venue *après* la décision de suppression et *non avant*.

Le DGA a tenté quelques explications, sans convaincre son auditoire :

- Il était là parce qu'il s'était engagé à visiter tous les sites concernés pour parler « ensemble et de manière directe et libre » avec les agents et notamment de leurs garanties de gestion.
- Ces garanties avaient été discutées en groupes de travail nationaux et entérinées au dernier CTPC, alors il s'est engagé à veiller ce qu'elles soient intégralement respectées par les directions locales.
- A quelques questions particulières de gestion auxquelles il n'a pu répondre, il a renvoyé à un groupe de travail national du 8 juillet (notamment sur une dérogation à la règle de blocage de 3 ans sur les postes).
- Sur le critère contesté et contradictoire de l'attractivité, il a tenté d'expliquer que c'était une question « d'équilibre » et que c'était plutôt rassurant ! (*ça dépend pour qui !!!!*)
- Sur l'opportunité de cette restructuration, il a affirmé que cette réforme était une bonne réforme pour les pensionnés et retraités et que de constituer des pôles centraux (si éloignés géographiquement soient-ils des usagers) était un plus pour eux !

Bref : pendant les 2 heures, un discours qui se voulait « rassurant » mais un discours « formaté » DG qui n'a convaincu personne !

L'intersyndicale s'est exprimée à la suite des agents et en leur présence (ce qui n'était pas prévu !) et a exprimé de nouveau toutes ses analyses et revendications dans une liminaire (jointe)

Elle a réitéré toutes les questions sans réponses sur l'opportunité réelle de cette réforme. Le DGA a alors indiqué que sur le fond il s'agissait notamment pour l'administration de pouvoir reconstituer le déroulement de carrière d'un agent. S'agit-il de permettre l'instauration d'un salaire de référence sur une période supérieure au 6 derniers mois pour le calcul de la pension ?

De fait, pour nous, inutile de chercher dans ce choix une quelconque logique géographique ou un souci de meilleur service rendu à l' usager :

Dans la droite ligne de la politique ultra-libérale que nous subissons, seule la nécessité de satisfaire la recherche de gains de productivité donc de suppressions d' emplois inhérentes à la RGPP a servi de curseur, avant même que ces gains n'aient été constatés. Le DGA a en effet indiqué que des gains de

productivité devaient être recherchés dans le cadre de ce plan, notamment à la RGF. Ainsi, les documents fournis par l'administration prévoient la suppression de 3,2 équivalents temps plein dans le service qui récupérera les dossiers de Créteil.

Depuis le début de la fusion, nos organisations syndicales ont exprimé leurs craintes et leurs inquiétudes sur l'avenir des missions de la gestion publique.

Nous avons aussi beaucoup insisté sur les conséquences pour les agents.

C'est parfois à quelques mois d'un départ en retraite, ou peu après leur arrivée dans le réseau, que cette réforme va les obliger à se resituer professionnellement voire à démarrer une nouvelle carrière professionnelle, ce qui n'est pas sans conséquence sur la qualité de vie au travail, les nouvelles équipes de travail et les parcours professionnels (évaluation-notation, tableau d'avancement, liste d'aptitude...). En effet, pour les agents du service, aucune priorité n'est prévue pour leur permettre de suivre leur mission.

Force est de constater sur le terrain, que pendant ces deux ans, malgré les assurances de la Centrale, les réformes et les restructurations entreprises ne les confortent pas.

Bien au contraire, elles les fragilisent, affaiblissent la qualité du service rendu, tant aux particuliers, qu'aux institutionnels pour mieux les externaliser demain si l'envie politique de certains le décidait.

C'est un véritable dépeçage et laminage des missions du service public et une détérioration constante des conditions de vie au travail des agents.

En conclusion, nous avons demandé au DGA de faire remonter à Ph. PARINI, un message très fort de la part des agents de la DDFiP du Val de Marne :

Ce ne sont pas des « visites » de pure « politesse » comme celle du DGA du 2 juillet qui peuvent rassurer des agents de plus en plus inquiets sur leur avenir et atténuer leur mécontentement.

Depuis plusieurs années, les réformes et restructurations qui se sont empilées arbitrairement, le volume de suppressions d'emplois que subit le Val de Marne, la pression des indicateurs...ont fait qu'aujourd'hui, les agents de tous services et tous grades confondus, ont passé le cap du malaise au travail à un véritable mal-être, de la perte de repère à la perte de confiance, du fatalisme à celui de la colère et de la révolte.

Dans notre administration, au quotidien, les clignotants du malaise social au sein de la DGFIP s'affolent, et, si le Ministre et le DG. persistent dans leur surdité, ils devront en assumer toutes les conséquences et responsabilités.

Aujourd'hui, les fonctionnaires, les agents de la DGFIP mais plus globalement, tous les citoyens français, ne sont plus dupes, ils ne sont plus aveuglés par les discours sucrés et mensongers d'un gouvernement qui ne cesse de se discréditer: le malaise social est bien présent, il perdure et il s'amplifie et c'est bien une crise sociale sans précédent qui se dessine à l'horizon.



LA PETITION DES AGENTS DU CENTRE DES PENSIONS DE CRETEIL

Nous, agents du centre régional des pensions de Créteil, venons d'apprendre la suppression programmée de notre centre dans le cadre du projet pension de la Direction Générale.

Etrange façon de remercier des agents mobilisés au quotidien pour faire tourner un service sans les moyens nécessaires ! En effet, la GEIDE, outil rodé à Créteil selon le cahier des charges, a occasionné une surcharge de travail, alors qu'elle était censée simplifier les procédures de travail. Et dans le même temps, nous avons subi les suppressions d'effectifs planifiés dans l'ORE.

Le plan de la direction, qui s'ajoute à toutes les restructurations en cours dans notre administration, prévoit la suppression de 13 centres sur 24 et la suppression de 200 emplois. A Créteil, c'est la fermeture pure est simple qui est prévue le 1er septembre 2011 ! Pour les 11 centres restants, il n'y a aucune garantie ni sur la pérennité de la mission, ni sur les effectifs, ni sur la pérennité des sites.

L'utilisateur, quant à lui, n'aura plus qu'une plate-forme téléphonique déconnectée des centres de gestion en guise d'interlocuteur. On connaît ce mode d'organisation qui dégrade le service public à l'utilisateur.

Pour nous, agents de Créteil, la direction ne nous laisse que deux alternatives : intégrer le centre de gestion des retraites à Paris ou se reconverter dans un nouveau métier à Créteil.

C'est pourquoi, nous exigeons :

- **Le retrait du plan pension de la DGFIP**
- **Le maintien de tous les Centres Régionaux des Pensions, dont celui de Créteil ;**

- **Le renforcement des effectifs pour faire face à la charge de travail.**